Gleizé Infos

septembre **2017**

Le mot du Maire

Ghislain de Longevialle
Maire de Gleizé

Il aura fallu 10 ans, date du projet approuvé par tous, pour que le Village Beaujolais qui a vécu tant d'atermoiements, frôle la pose de la 1ère pierre au printemps, avant de subir un nouveau revers, aussi incompréhensible qu'inattendu : cet épisode est largement développé dans ces pages, où l'on suggère aussi votre soutien, afin de doter cette partie de Gleizé d'une proximité de commerces et de services dont elle est totalement dépourvue.

Mais ce n'est pas un retour à la case départ ! C'est un contretemps que l'on espère le dernier, qui n'entame pas notre détermination à aboutir, avec un dossier que l'on s'attache à adapter aux exigences de la Commission suprême…

Pour autant, les grandes opérations d'aménagement lancées ces dernières années sont désormais entrées dans leur phase opérationnelle, elles concernent essentiellement l'habitat, afin de répondre à la demande croissante de logements pour toutes les générations, des primo-accédant aux aînés, en maison individuelle ou en immeuble collectif.

Ainsi, le Bourg renforce sa centralité avec la poursuite des phases de construction de La Collonge, et le choix récent de l'aménageur de l'opération Saint-Vincent ; Ouilly s'étend grâce à l'opération des Charmilles dont les premiers travaux débuteront à l'automne ; La Claire se restructure avec la perspective très prochaine de la reconversion des Filatures et du renouvellement urbain du secteur.

Après la longue pause, voulue et assumée, des constructions de logements, la démographie de notre commune reprend sa courbe ascendante, avec modération, dans un cadre de vie où domine la préoccupation de la meilleure intégration dans un environnement soigné.

Urbanisation maîtrisée au Bourg et à Ouilly

Projets d'urbanisme et grands aménagements façonnent au fil des années le visage et l'identité des territoires où ils prennent forme.

En ouvrant de nouveaux secteurs à l'urbanisation pour répondre aux attentes et besoins en matière de logements à Gleizé et plus largement sur l'Agglomération, la Municipalité a toujours souhaité mettre en avant le cadre de vie, préférant des programmes à taille humaine qui privilégient les lieux de sociabilité et la qualité environnementale.

- Après différents aléas liés à la présence de l'œdicnème criard, espèce protégée sur le secteur, le dossier de la ZAC des Charmilles a pu reprendre au printemps. Les premiers travaux d'aménagement des réseaux auront lieu à l'automne, suite à la réalisation des fouilles archéologiques de rigueur.

Pour les habitants du quartier et les futurs résidents, une réunion publique ouverte à tous est organisée **mardi 19 septembre à l'école Georges Brassens à 19h30**, en présence de l'OPAC du Rhône, l'aménageur.

- Première des deux opérations attendues au centre Bourg, le programme de 60 logements de la rue Saint-Vincent va entrer dans une phase concrète, puisque le choix d'un aménageur a eu lieu pendant l'été.

Proche de l'église, du théâtre et de l'espace de loisirs Saint-Vincent, le quartier fait également partie du périmètre de protection du Château de Vaurenard, monument historique.

A ce titre, Marie Dastarac, Architecte des Bâtiments de France a été étroitement associée au déroulement du projet depuis l'origine.

Comment devient-on Architecte des Bâtiments de France ?

Après les 6 ans d'étude que couvre l'école d'architecture, il y a une spécialisation et ensuite un concours d'Etat. Nous sommes fonctionnaires et non maîtres d'œuvre même s'il est nécessaire de savoir ce qu'est de « concevoir » pour comprendre les projets sur lesquels nous travaillons.

Quelles sont vos missions ?

Nous avons une mission régalienne d'instruire tous types de travaux portant sur l'aspect extérieur de l'édifice ou des espaces publics

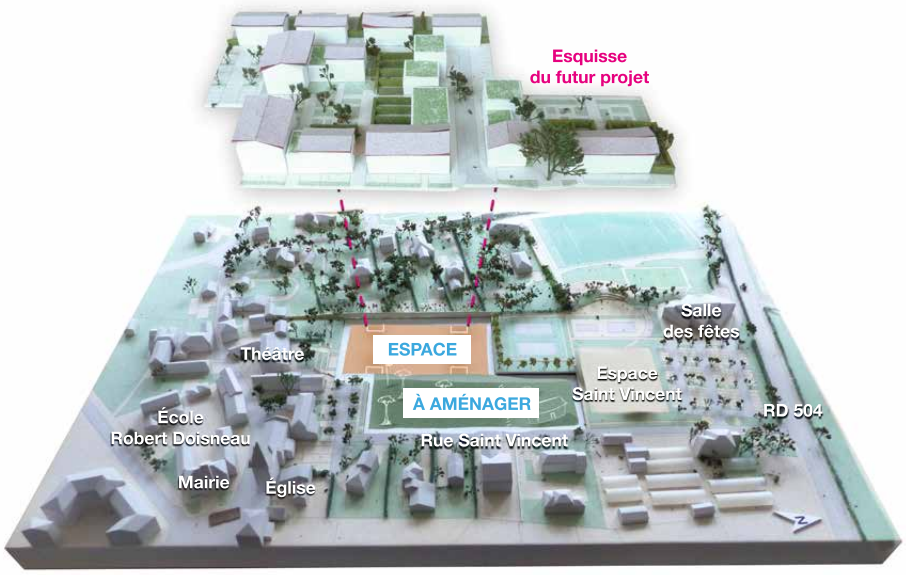

situés dans le périmètre d'un monument historique. Les Architectes des Bâtiments de France mettent en œuvre la politique publique du ministère de la culture dans l'intérêt général. Dans le cadre d'un quartier nouveau comme celui de Saint-Vincent, nous veillons à l'échelle, aux volumes pour que le projet s'intègre à la silhouette urbaine du bourg qui participe à la qualité de l'écrin du château de Vaurenard, protégé au titre des monuments historiques. On veille également à ce que l'architecture et les matériaux retenus viennent apporter de la continuité et de la cohérence dans le Bourg de Gleizé.

Nous travaillons aussi avec la DRAC pour établir une veille des monuments historiques sur l'ensemble du territoire.

Comment s'est déroulé le travail sur le dossier Saint-Vincent ?

La Mairie a pris soin de s'entourer d'un cabinet d'étude et nous avons été associés à la rédaction du cahier des charges pour l'appel d'offres. Grâce à ce travail en amont, les candidats aménageurs répondaient aux exigences souhaitées. Une démarche constructive, et non de censure, qui nous a permis d'avoir une intelligence collective autour du projet.

Marie Dastarac,
Architecte des Bâtiments de France

Bienvenue à Chervinges

Création d'une aire de stationnement et d'accueil touristique et de loisirs

- Avec la rentrée, parents, enfants et enseignants découvrent un parvis et une desserte complètement réaménagés pour l'école Benoît Branciard. Des travaux réalisés dans le cadre de la **création d'une aire de stationnement et d'accueil touristique et de loisirs**.

Entre village et nature, Chervinges a su garder une identité propre. Fier de son passé historique, le cœur de village s'est développé et la présence du Balcon du Morgon situé à proximité participe à ce changement et à l'attractivité du village.

Pour ce projet qui sera réalisé en deux tranches, la commune de Gleizé a souhaité un équipement structurant répondant à plusieurs objectifs :

- la sécurisation et l'amélioration de l'accès à l'école Benoît Branciard dont les travaux ont été effectués pendant l'été.
- La requalification d'un espace dédié aux habitants de Chervinges avec la création d'un parc paysager doté d'aires de jeux pour enfants.
- L'amélioration de la desserte du hameau avec la création d'une aire de stationnement répondant aux nécessités du quartier et à celle du Balcon du Morgon, futur géosite du Geopark Beaujolais en cours de qualification.

La deuxième tranche de travaux interviendra au printemps 2018.

De nouveaux vestiaires pour le club de foot

La municipalité s'efforce de répondre aux demandes des associations lorsque celles-ci sont justifiées.

Avec un accroissement important du nombre de ses licenciés, le club de football l'Elan Sportif de Gleizé se devait d'accueillir les équipes dans des locaux adaptés.

Avec des vestiaires refaits à neuf et un nouveau local aménagé pendant l'été, le club pourra disposer de lieux de rangement supplémentaires, d'un bureau et d'un espace d'accueil pour recevoir les licenciés et les parents en toute convivialité.

Le Village Beaujolais

Ouvert depuis plus de 15 ans, le dossier du Village Beaujolais, s'est vu opposer plusieurs recours devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui a, le 27 avril dernier, émis un avis défavorable.

C'est donc, malheureusement, un nouveau coup d'arrêt pour le Village Beaujolais.

Au-delà de la réelle déception et de l'incompréhension face à cette décision, la commune de Gleizé, la SAMDIV porteur de l'aménagement, et l'opérateur « SAS Village Beaujolais » restent plus que jamais déterminés à mener à bien ce projet attendu par l'ensemble du quartier et bien au-delà.

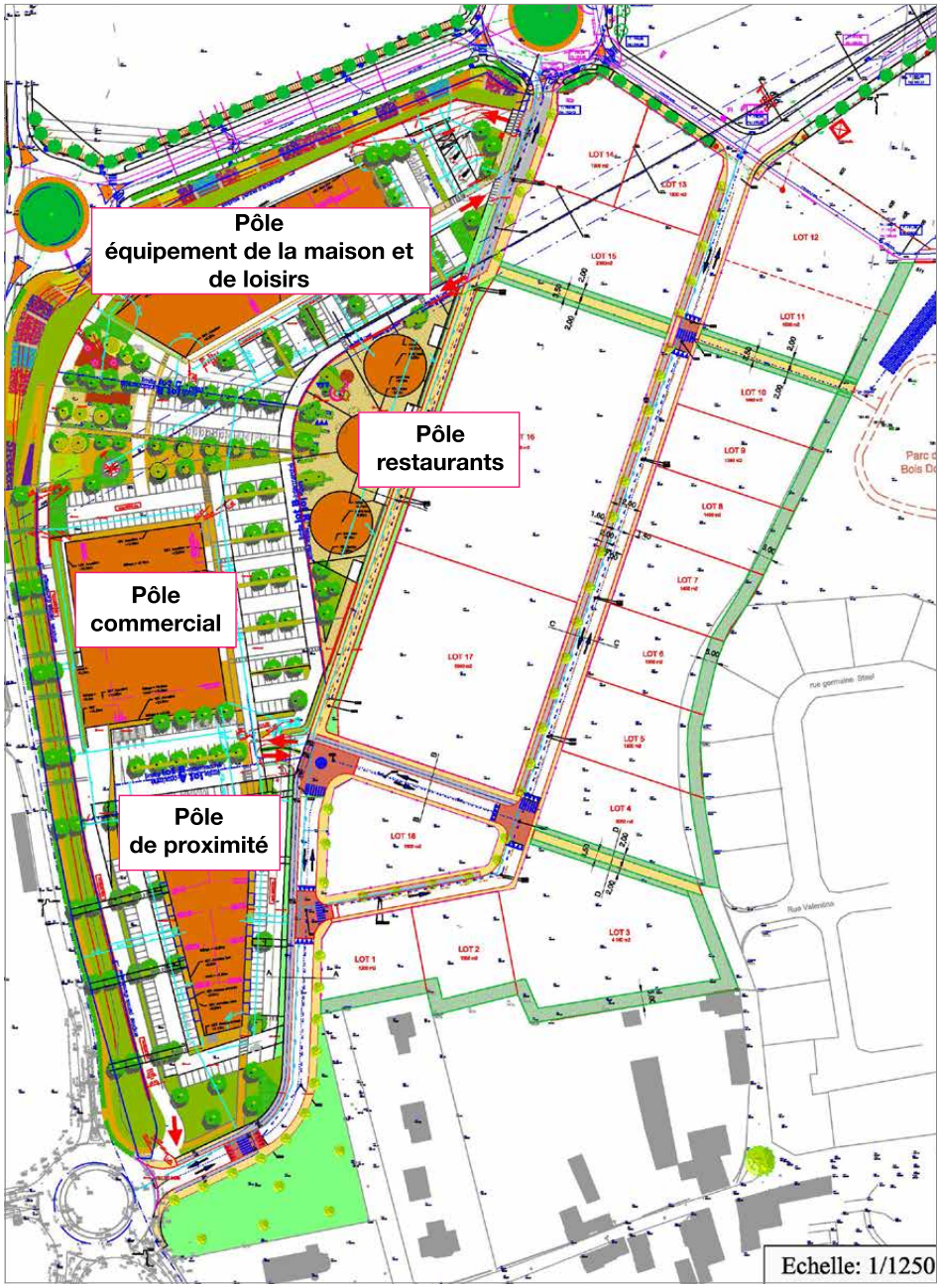

Plan du projet qui a reçu un avis défavorable de la CNAC

Village Beaujolais, pourquoi ça coince ?

Un projet tel que le Village Beaujolais est nécessairement soumis à une rigoureuse procédure administrative imposée.

Ainsi, en novembre 2016, le dossier a été présenté à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), laquelle a rendu un avis favorable à l'unanimité sur la création des différents pôles envisagés : une partie commerces de proximité, un « retail » autour de l'équipement de la maison et de loisirs, une grande surface (Intermarché). A noter que le projet prévoyait également un pôle de restaurants non soumis à l'avis de la CDAC.

Suite à l'avis favorable de la CDAC, deux recours ont été déposés, le premier par la société ATAC (Simply Market), le second par la SADEF (Mr Bricolage), obligeant une présentation du dossier devant la CNAC. Cette dernière a émis un avis défavorable le 27 avril dernier, décision lourde de conséquences qui met un coup d'arrêt au projet, la mairie étant dans l'obligation de refuser les permis de construire.

Une décision contestable...

L'argumentaire développé par la CNAC pour motiver sa décision est légitiment contesté par les 3 parties prenantes. En cause: « le projet est jugé trop éloigné du centre-bourg contraignant des déplacements automobiles... Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) n'aurait pas prévu un programme de telle ampleur... ».

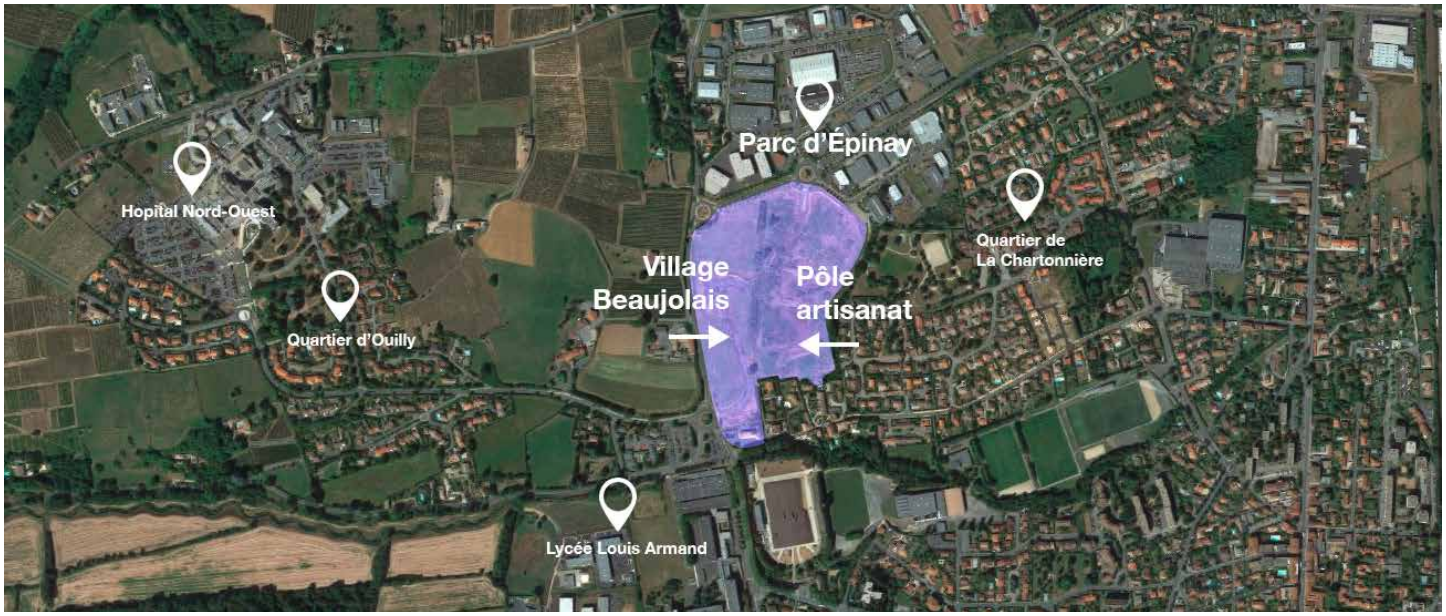

Ghislain de Longevialle, Maire de Gleizé, déplore que la commission ait jugé le projet en appréciant son positionnement géographique uniquement par rapport au Bourg sans prendre en compte la configuration de la commune, voire de l'Agglomération et les enjeux affichés depuis l'origine.

Le Village Beaujolais a été conçu dans le but d'assurer un rééquilibrage à l'échelle de la commune et l'Agglomération offrant à ce secteur Nord-Ouest et notamment aux quartiers de La Chartonnière et d'Ouilly, ainsi qu'aux quartiers mitoyens de Villefranche et d'Arnas une proximité commerciale qui fait cruellement défaut.

Pour les quelques 3500 riverains des alentours, sans oublier la présence proche du Lycée Louis Armand qui compte plus de 1500 élèves et de l'Hôpital Nord-Ouest avec près de 2000 personnes y travaillant, il s'agit d'un centre de ressources facilement accessible, et pour lequel les modes doux peuvent se substituer à la voiture. D'autant que plusieurs maillages piétons et vélos assureront la desserte depuis le Parc de Bois Doré ou le long de la Route départementale, tout comme l'avenue Alfred Gap.

Ajoutons que l'importance attachée par Gleizé aux qualités environnementale et architecturale ne fait pas exception au Village Beaujolais, dont le choix du nom témoigne de la volonté associée à ce projet d'afficher une identité régionale marquée, avec notamment l'utilisation de pierres dorées et une forte intégration paysagère.

Et maintenant, quel avenir pour le Village Beaujolais ?

Après l'incompréhension et une forte déception teintée de colère, les principaux acteurs sont prêts à rebondir. Un sentiment et une détermination partagés par les Gleizéens qui ont, notamment, pu prendre connaissance de la situation lors des réunions de quartiers.

Un travail de modification est actuellement en cours de manière à obtenir enfin un avis favorable !

Si vous souhaitez vous exprimer sur ce projet n'hésitez à apporter votre soutien à cette opération, vos arguments seront pris en compte dans le dossier en cours :

SOUTIEN À LA CRÉATION DU VILLAGE BEAUJOLAIS - PARC D'EPINAY À GLEIZÉ

à renvoyer à la mairie de Gleizé par courrier (place de la Mairie -69400 Gleizé)
ou à l'adresse : villagebeaujolais@mairie-gleize.fr

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Courriel : .....

○ Soutient et souhaite la réalisation du Village Beaujolais au plus tôt

Commentaires : .....

1er Trotti'run : bravo aux participants !

Vendredi 9 juin, ils étaient plus de 250 participants à avoir répondu à l'invitation du Conseil Municipal d'Enfants et de Docteur Clown pour le **1er Trotti'Run de Gleizé**.

Balade solidaire permettant de collecter des fonds pour participer au financement des interventions de clowns au sein du service pédiatrique de l'Hôpital Nord-Ouest, Trotti'run a aussi une vocation durable. Pour rallier, depuis l'Hôpital, le parvis de la Mairie, pas de voiture : les trottirunners ont enfourché leur vélo et trottinette, chaussé les baskets et les rollers !

Un beau moment de convivialité, prolongé par la remise officielle à Docteur Clown des quelques 800 € collectés.

Merci aux nombreux bénévoles des associations, au conseil des Aînés de Gleizé et aux scouts qui ont assuré la sécurité du parcours.

« Octobre rose » à l'hôpital Nord-Ouest

Un mois d'initiatives contre le cancer du sein

Ateliers d'autopalpation, conférence avec les experts, animations, stands informatifs, zumba, challenge vélo... Le mois d'octobre verra une nouvelle fois se multiplier les initiatives pour sensibiliser au cancer du sein, qui reste le plus fréquent et le plus mortel des cancers chez les femmes.

En France, cette opération de communication mondiale créée au début des années 1990 rassemble associations, professionnels de santé et organismes sanitaires autour du symbole du ruban rose. En France, où près de 12 000 femmes décèdent d'un cancer du sein chaque année, l'accent est mis sur le dépistage, avec l'idée que plus un cancer est détecté tôt, mieux il guérit.

L'information ayant un rôle fondamental dans les stratégies de prévention et de dépistage, l'hôpital Nord-Ouest et ses partenaires organiseront en octobre des temps de rencontre avec le grand public.

Programme complet en ligne sur www.lhopitalnordouest.fr

Mutuelle communale, pensez-y !

Mise en place il y a un an, la **mutuelle communale** a déjà fait nombre d'adeptes grâce à des cotisations soit moins chères, soit permettant de meilleurs remboursements.

Toutes les personnes habitant ou travaillant à Gleizé peuvent souscrire un contrat sans conditions.

Bon à savoir : généralement, les contrats arrivent à échéance au 31 décembre avec un délai de 2 mois pour la résiliation. Alors pour changer de contrat, c'est maintenant !

Pour en savoir plus

Participez aux réunions d'informations

26 septembre de 10 à 12 heures :
Maison de la Revole

26 septembre de 15 à 17 heures :
Résidence LE CEP

28 septembre de 10 à 12 heures :
Maison de quartier de La Claire

28 septembre de 14 à 16 heures :
Maison George Sand

ADREA Mutuelle
73 rue Paul Bert
69400 Villefranche sur Saône
04 74 65 04 41

Attentifs à nos aînés

Pour faire ses premiers plats vers une alimentation équilibrée, une conférence sur le thème de **l'alimentation en fonction des besoins liés à l'âge** est proposée dans le cadre du programme d'information et de prévention en direction des séniors.

Conférence animée par
Céline Leprince, nutritionniste
Mardi 10 octobre
18h – salle Robert Doisneau
Proposé en partenariat avec ADREA Mutuelle

L'objectif : échanger sur les idées reçues en matière d'alimentation, rassurer, mesurer l'impact de l'âge sur les besoins alimentaires mais aussi mieux connaitre les produits que nous consommons quotidiennement

En parallèle de l'alimentation, les questions en lien avec le sommeil et la pratique d'une activité physique régulière, les deux autres piliers d'une bonne santé, seront aussi abordés.

Pour aller plus loin sur le sujet, des ateliers culinaires seront ouverts à partir de janvier 2018 : astuces et recettes équilibrées pour garder la forme seront au cœur de ces séances animées par une diététicienne.

)) Les ateliers mémoire, nouvelles sessions !

Les ateliers mémoire sont reconduits pour 2017-2018 à raison de 13 séances proposées à partir du 21 septembre chaque jeudi de 16h à 17h30 à la maison des associations.

Inscriptions au service social de la Mairie : servicesocial@mairie-gleize.fr
04.74.02.95.12

Relais Assistantes Maternelles

A partir de la rentrée, plusieurs rendez-vous récurrents ou ponctuels sont proposés aux assistantes maternelles de Gleizé soit pour renforcer leur socle de connaissances professionnelles soit en complément d'activités avec les enfants :

- Un atelier sur la qualité de l'air intérieur pour sensibiliser sur les polluants, leurs sources et les effets sur la santé tout en apportant des solutions pratiques.
- Une soirée d'échanges-débat avec Lydia Louette, consultante en parentalité, sur le thème de l'acquisition de la propreté.
- A la Bibliothèque Jean de La Fontaine, les séances mensuelles appelées Amstramg'RAM se mettent en place à partir d'octobre. Au programme, des sélections de livres, lectures de contes et autres histoires pour les petites oreilles.
- Enfin place à la fête de Noël proposée **le 6 décembre** aux assistantes maternelles, parents mais surtout aux enfants. Présenté **par la compagnie les Kontenpouriens, le spectacle « pousse/pousse »** invitera les petites graines de demain à entrer dans leur univers multifacette interactif et drôle.

Plus d'informations sur le Relais Assistantes Maternelles de Gleizé sur www.mairie-gleize.fr ou en s'inscrivant à la lettre électronique à l'adresse culturecommunication@mairie-gleize.fr

Rythmes scolaires, du nouveau

Au printemps, les conseils d'écoles se sont prononcés, pour l'année scolaire 2017-2018, pour une reconduction des emplois du temps à l'identique à l'exception de la maternelle de la Chartonnière qui a opté pour le changement avec des activités périscolaires concentrées sur 2 fois 1h30 le vendredi au lieu de 4 fois 45 minutes. Choix qui ont été entérinés par l'inspection académique.

Sitôt après les élections présidentielles et législatives, la question de la réforme, si contestée, des rythmes scolaires s'est rapidement posée. Les Temps d'Activités Périscolaires « TAP » allaient-ils être maintenus ? La semaine de 4 jours allait-elle de nouveau être légion pour tous les élèves ?

Plutôt floue dans ses contours, la position du gouvernement, suite à la publication du décret no 2017-1108 du 27 juin, permet aux communes de revenir à la semaine de 4 jours, après avis des conseils d'école et validation par le directeur académique.

A Gleizé, la Municipalité a tranché : le « TAPxit » n'aura pas lieu cette rentrée à condition que la participation financière de l'Etat soit maintenue. Dans le cas contraire, le retour à la semaine de 4 jours sera sollicité.

Car, rappelons que le coût estimé des TAP est de 150€ à 200€ par an et par enfant, une charge significative pour le budget municipal. A l'image de nombreuses communes, Gleizé a mis en place une participation forfaitaire pour les familles à hauteur de 10€ mensuel sur 10 mois, par enfant. Les garderies et les études sont gratuites.

Jamais réforme n'aura fait couler autant d'encre… et nonobstant les contraintes, la qualité des activités proposées a été privilégiée, et force est de constater que de beaux projets ont émergés au fil des séances. Entre des ateliers d'art plastiques menés par l'ingénieuse Cindy Haar, et un spectacle de chants en anglais orchestré par Catherine Gaudry et Christelle Broto-Mur, les enfants ont pu s'initier au yoga, à l'escalade, à la sophrologie ou encore au théâtre.

L'accueil périscolaire 2017-2018

École Georges Brassens

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 17h45
- NAP : le vendredi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30

École Benoît Branciard

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 18h
- NAP : le vendredi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30

École Robert Doisneau

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 18h
- NAP : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à

École La Chartonnière (maternelle)

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 17h45
- NAP : le vendredi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30

École La Chartonnière (élémentaire)

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 17h45
- NAP : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30

École Joseph Viollet

- Garderie le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 et le mercredi de 7h30 à 8h50
- Cantine de 11h30 à 13h30
- Étude du soir de 16h30 à 18h
- NAP : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30

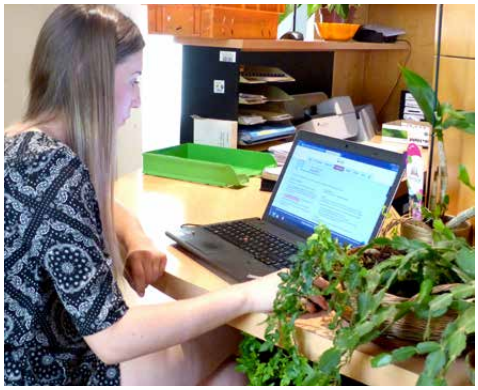

L'accueil de la Mairie évolue

Réalisée en 1999, l'agencement de l'accueil de la Mairie avait besoin d'être repensé pour intégrer les modifications liées à l'évolution des pratiques, numériques notamment.

Depuis cet été, un poste informatique en libre-service vous permet d'instruire vos demandes de cartes d'identité et passeport en ligne ou toutes autres démarches possibles sur le site de la Mairie ou des services de l'Etat.

D'ici quelques semaines, un écran d'information vous permettra de patienter « utile » et une signalétique adaptée de vous repérer entre les différents services de ressources à la population.

Enfin, en écho à l'Office de Tourisme, un point d'information touristique vient compléter l'offre de documentation présente en Mairie.

Organiser un événement en un tour de clic !

A partir du 1er septembre, le site internet s'enrichi d'une nouvelle fonctionnalité - la demande de salles. Associations ou habitants : il est désormais possible de faire une réservation de salle pour un événement ou une activité directement en ligne.

Après les rendez-vous de passeport et carte d'identité ou la délivrance des actes d'état-civil, c'est une étape supplémentaire vers la dématérialisation des démarches possibles grâce au nouveau site internet de la mairie, plateforme centrale de l'e-administration.

Et en pratique ? Il suffit de vous rendre sur www.mairie-gleize.fr rubrique **vos démarches,** de sélectionner votre profil, la salle municipale désirée grâce aux descriptifs proposés et enfin de choisir la ou les dates souhaitées à partir du calendrier en ligne. Et hop c'est envoyé !

Sous 15 jours, une réponse est apportée à votre demande qui, si elle est acceptée, sera définitivement validée après le règlement des arrhes à la Mairie.

www.mairie-gleize.fr

Infos en bref

La fibre bientôt chez vous

A Gleizé, c'est l'opérateur Orange qui assure le déploiement de la fibre optique avant fin 2020. L'opérateur effectue ses planifications et priorisations tous les 6 mois, notamment en fonction du nombre de demandes recensées.

A l'image du quartier de la Chartonnière qui s'équipe progressivement en raison du nombre de demandes recensée, il vous est possible de vous faire connaître sur le site internet Orange en créant un ticket associé à votre habitation. En somme plus on est nombreux, plus il y a de débit !

http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre

Recensement 2018
Appel à volontaires

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement de la population intervient tous les 5 ans. Gleizé sera concernée en 2018, avec une campagne qui couvrira tous les habitants de la commune.

Vous avez un peu de temps ? Vous connaissez bien Gleizé ? Pourquoi ne pas être agent recenseur ! Faites-vous connaître à la Mairie en envoyant un curriculum-vitae et une lettre de motivation à l'adresse : contact@mairie-gleize.fr

Quoi de neuf pour la rentrée culturelle ?

Synonyme de nouvelles programmations, la rentrée culturelle s'affiche au Théâtre et à la Bibliothèque Jean de La Fontaine avec chaque année son lot de nouveautés !

Théâtre de Gleizé 2017-2018

Lever de rideau sur de nouveaux horizons : programme disponible et ouverture de la billetterie le 30 septembre !

Pour recevoir le programme de la Saison Culturelle et être informé par le biais de la lettre électronique Gleizé Flash Infos, envoyez un message à l'adresse : culturecommunication@mairie-gleize.fr

Embouquinez-vous !

Après un programme d'été riche en nouveautés, la Bibliothèque Jean de La Fontaine ouvre de nouveaux chapitres dès la rentrée.

Vous adorez lire, vous avez envie de partager en toute simplicité mais sans vous engager ? Au gré des sélections qui vous intéressent, vous pouvez désormais rejoindre le cercle de lecture de la bibliothèque pour délivrer vos coups de cœur.

Découvertes pendant juillet, les conteuses des Fygues à Vériel animeront désormais la programmation de l'heure du conte. A raison d'une séance mensuelle pendant et hors vacances scolaires, « les Fygues » viendront enchanter les jeunes oreilles à partir de 4 ans.

En fin d'année, c'est à un programme dédié à la culture argentine que vous invite l'équipe de la bibliothèque. Rendez-vous de La Fontaine, exposition et même un atelier créatif sur la fabrication d'instruments de musique andins vont vous faire changer de latitude.

En 2018, vous « oserez être vous » à l'occasion d'une conférence qui explorera le concept d'attidue positive. Le dernier rendez-vous de la saison vous apprendra à reconnaître les oiseaux des parcs et jardins.

Tous les rendez-vous de La Fontaine et programme des expositions sont à découvrir dans la brochure « Embouquinez-vous 2017-2018 » disponible en ligne

Lire en Fête

La Bibliothèque Jean de La Fontaine fait ses valises direction le Québec pour une édition consacrée à la francophonie en général et à la province canadienne en particulier. Bourse aux livres, spectacles, atelier enfants…Tenez-vous prêts : les **13 et 14 octobre** on **Swing la bacaisse dans l'fond de la boîte à bois !**

Exposition d'artistes de Gleizé

15 ans que les artistes de Gleizé n'avaient pas été à l'honneur d'une exposition !

Les **2 et 3 décembre** prochains à la Salle des Fêtes, ils seront 6 artistes à faire la démonstration de leur talent.

A cette occasion (re)découvrez l'artothèque de Gleizé pour un accrochage exceptionnel des œuvres du catalogue.

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu le 9 septembre à la salle Saint-Roch. Clubs et associations seront présents pour présenter leurs disciplines, informer sur les modalités pratiques ou prendre les inscriptions.

Sur la scène, un programme d'animations ou de démonstrations permettra d'apprécier en direct le panel proposé.

Le conseil des aînés est une nouvelle fois à la barre de l'organisation de l'événement accueillant chaque année plus de visiteurs.

Samedi 9 septembre
de 10h à 16h – Salle Saint-Roch

)) Les nouvelles associations de Gleizé à découvrir

Atelier Terre Celadon : installées aux Grands Moulins, Dominique Herrmann et Valérie Robinet-Berlier proposent des cours de modelage pour tous les âges.

atelier.terre.celadon@gmail.com

Ensemble vivre et partager : ici pas de cours ni d'activités mais le plaisir d'être ensemble pour organiser des événements ou participer à l'animation communale.

ensembleagiretpartagerassoc@gmail.com

Retrouvez toutes les associations dans la brochure "Gleizé Activités" 2017-2018

Beaujolais Nouveau 2017

Les dates clés à retenir !

La Fête des Saveurs

En 2016, vous avez découvert le Bal des saveurs. Cette année, bienvenue à la « guinguette » !

« Chez New y'a d'la joie », un spectacle de chansons françaises et claquettes qui donne un goût de « reviens-y » à l'événement le plus savoureux de la sortie du Beaujolais Nouveau.

Bien sûr, les fins connaisseurs retrouveront le marché des saveurs, le bistrot beaujolais et la mise en perce spectacle.

Vendredi 17 novembre
17h-24h – Salle Saint Roch

Village accueil du Marathon

La banda le p'tit bazar, bénévoles et associations en charge de la buvette seront au rendez-vous pour accueillir sous les applaudissements les coureurs du semi-marathon et course de 13 km. **Des animations pour tous vous attendent !**

Samedi 18 novembre
11h-15h - Place de la Mairie

Festival Nouvelles Voix

Laura Cahen, habitée de sa voix singulière entre grave et aiguë, nous embarque dès les premières notes dans un univers envoûtant en clair-obscur entre mélancolie joyeuse et envolées poétiques. Sur scène, elle mélange poésie et sonorités brutes et organiques. Accompagnée de ses musiciens, elle nous emmène dans un voyage à travers champs, vents et marées. Elle y dessine de sa voix, des tableaux abstraits.

« Laura Cahen livre une belle promesse pleine de beauté mélancolique. »
Les Inrockuptibles

Mardi 14 novembre
Théâtre de Gleizé – 20h

SEPTEMBRE

3	Vide-grenier de l'Elan sportif Espace de Loisirs Saint-Vincent
3	**Cérémonie du Souvenir** **Mémorial du soldat Janisson - 11h45, rue des Ecoles**
9	**Forum des Associations** **10h à 16h, Salle Saint-Roch**
10	Randonnée pédestre Oscar Départ 8h, parking de la salle Saint-Roch
16-17	Journées européennes du Patrimoine
19	Réunion publique ZAC des Charmilles 19h30, Ecole Georges Brassens
21 -24	Concerts des Gas'Ouilly 15h30 et 20h30, Salle des Fêtes
24	Concours du Club Cabot - Terrain d'Agility
30	**Lancement de la Saison Culturelle 2017-2018**

OCTOBRE

8	Randonnée pédestre Oscar Départ 8h, parking de la salle Saint-Roch
13-14	**Lire en Fête – Bibliothèque Jean de La Fontaine**
28	Loto de la classe en 5 – Salle des Fêtes
28	Sortie culturelle gourmande

NOVEMBRE

1er	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, quête nationale du Souvenir Français
4	Loto de Elan Sportif – Salle des Fêtes
10-12	Vide grenier de Mille couleurs pour Anaëlle Salle des Fêtes
11	**Commémoration du 99ème anniversaire** **de l'Armistice de 1918**
12	Randonnée pédestre Oscar Départ 8h, parking de la salle Saint-Roch
14	Festival Nouvelles Voix : Laura Cahen – 20h – Théâtre
17	**Fête des Saveurs – 17h à 24h, salle Saint-Roch**
18	Marathon International du Beaujolais **Village accueil du Marathon - 11h à 15h,** **Place et parvis de la Mairie**
25	Grande bourse du Placomusophile club – Salle des Fêtes
25-26	Bourse aux jouets de la Classe en 4 Salle Robert Doisneau

DÉCEMBRE

2-3	**Exposition des artistes de Gleizé – Salle des Fêtes**
8-9	Téléthon
10	Randonnée pédestre Oscar Départ 8h, parking de la salle Saint-Roch
15	Rendez-vous de La Fontaine – 18h30, Bibliothèque

Retrouvez Gleizé Infos et toutes les publications de la Mairie sur www.mairie-gleize.fr et sur la page Facebook « Ville de Gleizé »

Et bientôt sur les panneaux lumineux !